

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RIPC&ID_NUMPUBLIE=RIPC_154&ID_ARTICLE=RIPC_154_0541

La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique

par Florence DELMOTTE

| De Boeck Université | *Revue internationale de politique comparée*

2008/4 - Volume 154

ISSN 1370-0731 | ISBN 2-8041-5758-6 | pages 541 à 554

Pour citer cet article :

— Delmotte F., La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique, *Revue internationale de politique comparée* 2008/4, Volume 154, p. 541-554.

Distribution électronique Cairn pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA LÉGITIMITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE, UNE AFFAIRE DE BONS SENTIMENTS ? RÉFLEXIONS SUR L'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE

Florence DELMOTTE

Les résistances à l'Europe sont irréductibles au souverainisme ou à l'euroscepticisme. L'indifférence d'une partie des citoyens à l'égard de l'intégration européenne est également significative, même si sa définition et sa mesure sont malaisées. Pour autant, l'identification affective est-elle indispensable à la légitimité de l'Union européenne ? Comme Norbert Elias l'a bien montré à propos de l'État et de la nation, il existe souvent un décalage entre l'émergence d'une entité politique et le développement d'un sentiment d'appartenance communautaire. Et cette intégration subjective ne s'appuie pas d'abord sur l'amour de soi ou sur l'opposition à l'autre. À l'ère moderne, en effet, la démocratisation est tout aussi productrice d'identités, qu'elles soient nationales ou postnationales.

Introduction

« Ni l'amour ni la division du travail, ni l'attitude à l'égard d'un tiers ni l'amitié, ni l'appartenance à un parti ni la domination et la subordination ne pourraient suffire à engendrer ou à porter durablement une union historique [...] »¹. Écrite il y a plus de cent ans, cette phrase de Georg Simmel donne toujours à penser. Elle est, il est vrai, extraite d'un chapitre de sa *Sociologie* consacré au conflit et à sa fonction socialisante, ce dont il ne sera qu'indirectement question ici. Elle résonne cependant dans le cadre d'une discussion consacrée aux résistances à l'intégration européenne. Sur le sujet, une hypothèse semble en effet s'imposer, qui lie le problème de la légitimité de l'Union non seulement au soutien exprimé à l'égard de ses réalisations présentes et à l'adhésion à ses principes fondateurs mais aussi au développement d'un

1. SIMMEL G., *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, (traduit de l'allemand par L. Deroche-Gurcel et S. Muller), Paris, PUF, 1999 (1^{ère} éd. allemande 1908), p. 271.

sentiment d'appartenance, c'est-à-dire à l'appropriation plus ou moins réfléchie de ses structures organisationnelles et symboliques par les individus, ou encore à un processus d'identification subjective qui posséderait une dimension affective, émotionnelle.

Dans ce qui suit, je reviendrai d'abord brièvement sur ce qui justifie dès lors de distinguer différents types de résistances. Je tenterai ensuite d'élucider ce qu'on peut entendre par résistance « identitaire » en insistant sur la difficulté de tester empiriquement l'hypothèse d'un déficit d'identification. Enfin, j'essaierai d'ouvrir la réflexion sur la place et la signification des affects et des émotions dans les phénomènes d'appartenance, d'identité et d'intégration politiques. Je me centrerai sur l'œuvre de Norbert Elias (1897-1990) pour illustrer après d'autres l'idée que les propositions léguées par certains classiques de la sociologie viennent mettre une distance bénéfique dans l'examen d'un problème dont on peut douter de la radicale nouveauté².

L'Union européenne n'est certes pas une nation, ni même une nation en devenir. Néanmoins, un auteur comme Elias compare de manière convaincante le décalage observé entre l'émergence des États et l'intégration nationale et celui séparant la construction européenne de l'intégration européenne³. Plus largement, ses réflexions s'avèrent ici stimulantes à double titre. D'abord, sur la question de l'intégration européenne, les intuitions d'Elias permettent de tenir à égale distance l'hypothèse de la rupture avec les autres formes d'entités politiques dans l'histoire, d'un côté, et, de l'autre, l'hypothèse d'une simple transposition, à une plus vaste échelle et à une autre époque, des processus ayant concouru à l'intégration stato-nationale et des obstacles que celle-ci a rencontrés. En outre, la sociologie historique d'Elias trace un certain nombre de pistes pour appréhender l'intégration politique en tenant compte de sa dimension émotionnelle. Elle suggère notamment que le jeu de certains affects n'oppose pas l'intégration d'une communauté politique européenne à d'autres types ou niveaux d'intégration mais la distingue de manière toute relative.

L'euro-indifférence ou la résistance passive à une Europe sans « nous »

En 2005, le double « non » exprimé à l'encontre du projet de traité constitutionnel par les électeurs français et néerlandais et les débats provoqués dans d'autres États membres à cette occasion⁴ ont contribué à mettre au jour

2. Voir DÉLOYE Y., « De la citoyenneté nationale à la citoyenneté européenne », *Revue Suisse de Science Politique*, vol. 4, n°4, 1998, p. 169-194.

3. ELIAS N., « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' » (1987), *La société des individus*, (traduit de l'allemand par J. Étoré), Paris, Fayard, 1991, p. 205-301.

4. En Belgique par exemple, des fractions pourtant non « eurosceptiques » de la classe politique ont vivement déploré l'absence de débat national à ce sujet.

une évidence. Depuis, il est devenu impossible d'ignorer qu'à côté de l'opposition plus ou moins radicale de type « souverainiste », qui refuse l'approfondissement de l'intégration européenne, l'on observe une opposition d'un autre ordre. Quelles que soient les relations ambiguës qu'elle entretient parfois avec la première, une seconde catégorie de critiques dit viser les politiques mises en œuvre au niveau européen et dénoncer la tournure par trop libérale prise par le projet d'une union politique sans en récuser le principe. En bref, les oppositions longtemps latentes à l'Union européenne se sont révélées plus contrastées qu'on pouvait le croire jusque-là.

A priori, ce constat contribue à valider certaines des distinctions opérées par la littérature scientifique consacrée à « l'euroscpticisme ». Szczerbiak et Taggart⁵ distinguent par exemple un euroscpticisme « dur » et un euroscpticisme « doux », selon que l'on rejette ou non l'intégration européenne dans son principe. Dans la même veine, Kopecky et Mudde⁶ différencient quant à eux les résistances « *eurorejects* » et les résistances « *euroscptics* », c'est-à-dire l'opposition aux idées générales voire aux idéaux fondateurs et l'opposition à l'Union européenne actuelle. Sans entrer dans la discussion de telles typologies⁷, on soulignera qu'elles concernent avant tout des partis, des courants ou des mouvements plus ou moins structurés mais relativement identifiables, politiquement et idéologiquement parlant. Ces études s'attachent autrement dit à complexifier une forme particulière de résistances à l'Europe. Leur cible peut être fort différente – des principes abstraits aux politiques concrètes – de même que leur portée et leur orientation. Mais les résistances à l'intégration européenne de type euroscptique relèvent par définition d'une critique politique, exprimée comme telle ou, au minimum, consciente d'elle-même. Ces diverses contestations n'épuisent donc pas le problème des résistances à l'Europe, précisément parce qu'elles témoignent d'un intérêt manifeste pour la chose publique européenne dans le chef des individus et des groupes qui les portent. Certaines tendances qualifiées d'euroscptiques revendiquent même la défense d'une identité politique proprement postnationale⁸.

5. « Contemporary Euroscpticism in the Party System of the European Union Candidates States of Central and Eastern Europe », *European Journal of Scientific Research*, vol. 43, 2004, p. 7-9.

6. « The Two Sides of Euroscpticism. Party Positions on European Integration in Eastern and Central Europe », *European Union Politics*, vol. 3, n°3, p. 297-326.

7. Pour une analyse critique de ces typologies, voir par exemple HEINE S., *Les résistances à l'intégration européenne en France et en Allemagne. Une analyse des idéologies sous-tendant les critiques de gauche contre le Traité constitutionnel européen*, Dissertation présentée en vue d'obtenir le titre de docteur en science politique, Université libre de Bruxelles, 2008 et HEINE S., « Les variantes idéologiques des oppositions à l'Union européenne en Allemagne », in LACROIX J. et COMAN R., (dir.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 167-186.

8. Je renvoie à nouveau sur ce point aux travaux de Sophie Heine.

Or il est un phénomène plus diffus, malaisé à décrypter et à mesurer : le désintérêt ou l'absence d'intérêt d'une partie des citoyens européens vis-à-vis de l'entité qui les rassemble et de ses réalisations, qui affectent pourtant sans cesse davantage leur vie. Cette résistance-là est bien évidemment difficile à sonder. En témoignent seulement un certain nombre d'enquêtes, telles celles réalisées dans le cadre de l'Eurobaromètre et qui autorisaient la sixième édition de *L'opinion publique européenne*⁹ à conclure – en se fondant sur le « niveau des connaissances sur l'Union », « invariablement bas » – à « l'indifférence persistante », voire au « détachement de plus en plus grand » de larges fractions des populations des pays membres à l'égard de l'Union.

À ce sujet, on peut se demander s'il en a jamais été autrement. En ce qui concerne « l'intérêt » pour la chose européenne et le sentiment de se sentir politiquement « compétent » à ce niveau, il doit bien plutôt exister là aussi un « cens caché », pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de Daniel Gaxie¹⁰. Suivant les conclusions de cette étude parue en 1978, il ne conviendrait pas de parler de « dépolitisation »¹¹ ; si l'on envisage l'histoire de la démocratie parlementaire dans son ensemble, il convient mieux de parler d'une « non-politisation » structurelle de larges fractions de l'électorat. Et sans se livrer à des généralisations abusives, les enquêtes européennes elles-mêmes mettent en exergue un citoyen masculin diplômé âgé de 25 à 40 ans, tout à la fois plus « informé et plus intéressé » par la politique européenne et, pour peu qu'il soit plutôt « centriste », prenant les traits de l'Européen convaincu voire de l'Européen « enthousiaste ». Ces deux types d'attributs – intéressé et informé d'une part, partisan et confiant d'autre part – devraient toutefois être distingués. À l'exact opposé du profil qu'ils décrivent, on verrait alors se dessiner un profil souvent négligé par l'analyse : celui de l'« euro-apathique » ou de l'« euro-indifférent », citoyen européen de droit et non de fait. Soit donc une figure tout aussi irréductible à celle du « souverainiste convaincu » (ou de l'anti-Européen) qu'à celle de l'« eurocritique convaincu » (ou de l'alter-Européen).

Reste qu'on ne sait pas grand-chose de ces citoyens européens passifs, apathiques ou indifférents. Dans un article intitulé « Union européenne : le bug de l'an 2006 », Yves Bertoncini et Thierry Chopin¹² décèlent un malaise avant tout « d'ordre psychologique et conceptuel » qu'ils associent à l'impasse dans laquelle se trouverait l'Union depuis l'échec de la ratification du

9. Fondation Robert Schuman, 2005.

10. GAXIE D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

11. Dans la préface de 1993 à la troisième édition de son livre, Gaxie avance d'ailleurs : « En dépit de commentaires alarmistes sur la 'crise de la représentation', on ne peut pas dire que la tendance soit au retrait » (p. II).

12. In REYNIE D. (dir.), *L'opinion publique européenne*, 8^e édition, Paris, La Table Ronde, 2007, p. 161.

Traité constitutionnel. Pour ces auteurs, il s'agirait d'une « crise existentielle », rien de moins. À l'inverse, commentant les résultats de l'Eurobaromètre 67 au printemps 2007, la vice-présidente de la Commission chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de la communication Margot Wallström soulignait le « regain d'optimisme » et la remontée du « soutien à l'appartenance ». À nouveau, cela ne nous dit rien de ce gros tiers des citoyens (selon les estimations en 2005) qui disaient ne pas s'intéresser du tout à l'Europe en général. On peut certes penser que ces individus font partie de ceux qui considèrent que l'appartenance de leur pays à l'Union n'est pas « une bonne chose » mais « une mauvaise chose » (15 % en moyenne en 2007) ou ni l'une ni l'autre (25 %) et, de même, qu'ils font partie de ceux qui ont une image plutôt « négative » de l'Union, se montrent les moins « confiants » dans ses institutions et les plus « pessimistes » quant à l'avenir. Rien toutefois ne le prouve : l'euro-indifférent ne se pose probablement pas ces questions.

En bref, je fais l'hypothèse ici qu'une part des citoyens européens « résistent » à l'intégration européenne d'une tout autre manière que ne le font les sceptiques ou les opposants mais qui mine autant sinon plus la légitimité de l'entité politique « Union européenne », des décisions prises à ce niveau et des politiques mises en œuvre. Il est plausible que l'indifférence et une certaine incrédulité (quant aux bénéfices tirés de l'appartenance à l'Union par exemple) s'alimentent mutuellement. La première vient sans doute renforcer une résistance active, consciente et politiquement exprimée, et/ou s'en nourrit. On ne saurait toutefois confondre les deux. Entre autres pistes, l'idée d'une résistance latente ou passive se relie plus spécifiquement à la question de l'identification à l'ensemble européen, dont l'indifférent peut bien savoir que « son État » en fait partie sans avoir la conscience ou éprouver le sentiment d'y appartenir lui-même en tant qu'individu. Autrement dit, le citoyen passif, apathique ou euro-indifférent ne percevrait pas les institutions européennes comme étant « les siennes » ou pouvant seulement l'être mais plutôt comme « extérieures » à lui et vouées à le rester. Son européanité « objective », le fait d'être un Européen de droit, ferait à peine ou pas du tout partie de son identité, de la manière dont il se définit lui-même.

Si l'on suit sur ce thème le chemin tracé tant par la sociologie wébérienne que par l'approche historique d'Elias, c'est dans cette défaillance du sentiment d'appartenance que l'intégration européenne rencontrerait un de ses obstacles les plus fondamentaux et les moins originaux. L'intégration communautaire, suivant ces sociologues classiques, est en effet indissociable de l'existence d'un « nous » identifié, désigné par l'ensemble du corps social. Selon Elias, l'émergence d'une identité collective ou d'un « nous » est toujours par ailleurs un processus distinct et souvent retardé par rapport

à la constitution d'une unité politique. On a pu l'observer à travers le déphasage entre la naissance des États et des nations modernes, j'y reviendrai. Avant cela, on va voir que la précarité de ce fameux sentiment d'appartenance représente également une résistance insondable, dans tous les sens du terme.

Des nations à l'Europe, questionner l'identification

Il est de nombreuses manières de concevoir l'identité politique, et donc diverses façons d'évaluer l'identification à l'Europe. Étudier les sentiments d'appartenance à la nation et à l'Europe et leur évolution en est une, tributaire comme les autres des données d'enquêtes disponibles, et en premier lieu des questions posées dans le cadre de l'Eurobaromètre. Suivant Duchesne et Frogner, en dépit de ces réserves, l'utilisation de ces données semble avoir longtemps attesté la difficulté du développement d'un « sentiment d'appartenance susceptible d'asseoir et de légitimer le cadre institutionnel européen en construction »¹³.

Pour ces auteurs, deux types d'explication ont successivement prévalu. On aurait d'abord misé sur la nature du système politique européen, « trop lointain, trop complexe pour donner corps à autre chose qu'à des opinions instantanées, superficielles, de la part de citoyens dont tout montrait qu'ils n'avaient que très peu de connaissances et d'intérêt pour l'Europe ». La consolidation du processus d'intégration européenne – Maastricht puis la monnaie unique – aurait rendu caduque cette première piste. En outre, le manque d'intérêt pour les objets institutionnels ou politiques peut difficilement être considéré comme spécifique à l'Europe¹⁴. Une autre explication aurait dès lors été privilégiée : celle qui « considère la persistance d'identités nationales affirmées comme le principal obstacle sur la voie de l'identité européenne »¹⁵ et renvoie à l'opposition théorique entre l'attachement à la nation et l'attachement à l'Europe.

Selon Duchesne et Frogner, il est pourtant une « évidence statistique : l'absence de relation inverse entre identifications européenne et nationale »¹⁶. L'analyse des données suggère ainsi que l'identité nationale, loin d'être un frein au développement de l'identité européenne, constitue « sinon un préa-

13. DUCHESNE S. et FROGNIER A.-P., « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, 2002, p. 356.

14. Comme je l'ai déjà suggéré, on peut par ailleurs faire l'hypothèse d'un autre type de lien entre désintérêt et méconnaissance d'un côté, déficit d'identification de l'autre : plutôt que de constituer la cause de ce déficit, les « non-attitudes » peuvent fort bien en être l'un des effets ; à tout le moins, il est probable que ces déficiences s'alimentent mutuellement.

15. DUCHESNE S. et FROGNIER A.-P., *op. cit.*, p. 357.

16. *Ibid.*, p. 358.

lable, du moins une disposition favorable » à celle-ci. Il faudrait alors distinguer une « dimension sociologique » et une « dimension politique » : « Dans les périodes d'intenses discussions politiques autour de l'Europe [...], on peut effectivement observer sur les attitudes des citoyens [...] les conséquences des enjeux de pouvoir entre les leaders politiques nationaux et européens : ils tendent à opposer leurs attachements national et européen, et la fierté qu'ils tirent de leur appartenance nationale devient un obstacle à son prolongement dans l'Europe. Mais, dans les périodes plus calmes [...], on mesure alors plus clairement la dimension sociologique de l'attachement à l'Europe, qui résulte de la capacité des acteurs à s'identifier à une communauté politique imaginée et lointaine, et cette capacité a pour matrice – pour 'amorcer', pourrait-on dire – la capacité à s'identifier à cette autre communauté politique imaginée et lointaine qu'est la nation », laquelle n'implique pas forcément d'antagonisme à l'égard des autres communautés¹⁷.

Même si elles ne s'appuient sur aucune étude empirique, les réflexions qu'Elias a consacrées il y a vingt ans à la prégnance des habitus nationaux ouvrent une piste d'investigation un peu différente. Celle-ci est par essence difficile à tester, puisqu'elle s'attache aux évolutions des entités politiques et des manières de se les représenter sur la très longue durée. Partant de l'évocation des périodes antérieures, Elias estime ainsi que ce ne sont pas d'abord les identités singulières qui s'opposent à l'identification à des entités politiques supranationales. Selon lui, c'est plus généralement un habitus *de type national*, en soi enclin à « résister », qui tarde à se voir remplacer par un autre « plus englobant » et « moins affectif ». Cette intuition n'est pas incompatible avec la thèse exposée plus haut, selon laquelle l'identité européenne a pour précondition d'existence le développement de l'identité nationale-démocratique. Comme toujours chez cet auteur, il s'agit de penser le changement : l'identité européenne est bien « postnationale », elle ne renvoie pas au simple élargissement du sentiment d'appartenance. En même temps, une telle évolution s'inscrit pour lui dans une histoire sociale forcément continue.

Sur ce point, la sociologie historique d'Elias risque certes de faire retour sur une vision assez déterministe du devenir politique. C'est du moins ce que suggère l'idée du retard¹⁸ des processus d'identification (ou d'« intégration subjective ») sur la réalité des « interdépendances » et sur leur éventuelle institutionnalisation juridico-politique (« l'intégration objective », comme je l'appelle ailleurs¹⁹). Selon Elias, le sentiment d'appartenance à une entité sociale se développerait toujours bien après la naissance de cette

17. *Ibid.*, p. 366.

18. ELIAS N., « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' », *op. cit.*, 1991, p. 274.

19. Voir DELMOTTE F., *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 85-112.

entité – si toutefois il se développe. Le développement d'une identité ou d'un sentiment d'appartenance qui soit en quelque sorte porté à la hauteur des interdépendances économiques, militaires, écologiques ou autres n'est pas inéluctable. Son absence ne pourrait toutefois bloquer ou inverser le mouvement plus puissant des interdépendances dont il peut dériver. Les identités communautaires qui ne suivraient pas ce mouvement se trouveraient tout simplement exclues du processus d'intégration qui, en ce qui les concerne, ne pourrait donc aucunement être considéré comme légitime sur le plan politique. Empreinte d'un fonctionnalisme historique manifeste, cette pensée accorde toutefois une place de choix aux émotions et à leur évolution, on y reviendra.

Reste, je l'annonçais, qu'on ne sait pas grand-chose non plus de la composante proprement affective de l'attachement des citoyens à la nation ou à l'Europe. Quelle est par exemple son importance par rapport à la conviction de partager entre Européens des intérêts à défendre, une histoire ou des valeurs communes ? Par ailleurs, une conscience d'appartenance constituée d'éléments de ce genre est-elle pour autant dépourvue d'émotions ? À l'inverse, les sentiments ne s'appuient-ils pas pour partie sur des critères objectivés ? Force est de constater que les études nous renseignent peu.

L'Eurobaromètre Spécial intitulé « Citizenship and Sense of Belonging » réalisé à l'automne 2003 laisse en particulier sur sa faim. En définitive, on y traite des « valeurs », des « préoccupations », des « attitudes », des « niveaux d'engagements », des dispositions à « l'apprentissage des langues étrangères », des « intérêts » et des « affinités » transnationales qui, suppose-t-on, en viendraient à définir une identité européenne si leur classement ou leur évaluation convergeait dans les différents États membres. Mais on n'y parle pas de « sentiments d'appartenance ». L'Eurobaromètre Standard (67) s'intéresse certes au drapeau européen, qu'une petite minorité (5 %) de citoyens seulement ne « reconnaissent » pas. Mais, à nouveau, quant aux « sentiments » que ce drapeau « éveille », que l'enquête entendait également sonder, on devra se contenter de savoir que 78 % des citoyens sont « plutôt d'accord » avec la seule proposition qui leur est offerte : « Ce drapeau représente quelque chose de bien »...

Selon Sophie Duchesne pourtant, « en l'espace d'une décennie, les travaux portant sur les relations entre les citoyens et le système politique nées de l'intégration européenne ont globalement troqué une approche par les attitudes et le soutien à une interrogation sur l'identité »²⁰ et sur sa dimension affective, notamment sous l'influence de la psychologie sociale. Cette

20. DUCHESNE S., « 'Des nations à l'Europe', 'L'Europe au-delà des nations' mais aussi 'L'Europe contre les nations'. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », in FRANCK C. et BOLDRINI S., (dir.), *Annales d'études européennes de l'Université catholique de Louvain*, Vol. 8, 2005-2006, p. 137.

dernière intervention ne serait d'ailleurs pas étrangère à la « relative inadéquation conceptuelle de l'usage actuel de la notion d'identité européenne »²¹, même chez des auteurs très en vue²². Ainsi, il conviendrait de ne pas oublier que l'identité en question est une identité politique et démocratique au sens moderne ; le rapport « nous-eux » sur lequel se focaliseraient les approches de psychologie sociale se révélerait donc insuffisant pour l'appréhender. On ne saurait négliger non plus que cette présumée identité est en réalité en développement et que le processus d'identification qui s'opérerait peu ou prou concerne des sociétés bien particulières : des sociétés marquées par un contexte post-industriel, à la fois individualistes et inscrites dans un processus plus vaste et moins abouti que celui de l'intégration européenne puisqu'il concerne l'humanité tout entière, des sociétés dans lesquelles préexiste en outre, ou a préexisté, une identité nationale plus ou moins forte.

Tout cela justifierait bien de parler « d'identification » (plutôt que « d'identité ») et de se pencher spécifiquement sur sa dimension individuelle et affective. L'identification désignerait alors « le processus par lequel un acteur social assume subjectivement, et même passivement, une appartenance à un groupe social, quel qu'il soit ». Ce que l'on cherche à « mesurer », c'est par conséquent « dans quelle mesure, au-delà de simples opinions, favorables ou non au système politique qui se met en place au niveau européen, les citoyens de l'Union en viennent [...] à développer à l'égard de la communauté politique dessinée par ces institutions un sentiment d'appartenance, plus profond, plus affectif et plus durable »²³.

Les affects et l'appartenance à la communauté politique revus par les classiques

À ce stade, cette composante proprement affective du sentiment d'appartenance demeure toujours bien mystérieuse. Si l'on admet qu'il est actuellement peu de moyens de la sonder – en laissant aux individus le soin de la définir – il peut dès lors s'avérer utile de faire retour sur certains éléments de la théorie sociologique pour savoir ce que peuvent signifier « affects », « sentiments » et « émotions » lorsqu'il est question d'appartenance à une communauté politique, ou d'identification de cette communauté par elle-même.

21. *Op. cit.*, p. 142. Voir aussi DUCHESNE S., « Waiting for European identity... : Preliminary thoughts about the identification process with Europe », à paraître in WALLACE C. and STROMSNE K., (eds), *European Identity*, Cheltenham, Edward Elgar Publishers (en ligne à l'adresse <http://erg.politics.ox.ac.uk/people/duchesne.asp>, page consultée le 22/06/08).

22. Voir par exemple BRUTER M., *Citizens of Europe ? The Emergence of a Mass European Identity*, Londres, Palgrave Macmillan, 2005 ; HERMANN R. K., RISSE T. and BREWER M. B., *Transnational Identities. Becoming European in the EU*, Oxford, Rowman and Littlefield Publishers, 2004.

23. DUCHESNE S., *op. cit.*, 2005-2006, p. 147.

La définition de la communalisation proposée par Weber offre un bon point de départ. Par « communalisation », Weber entend « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde [...] sur le sentiment *subjectif* (traditionnel ou affectif) des participants *d'appartenir à une même communauté* »²⁴. Pour notre discussion, son rappel est précieux. D'abord, cette conception signifie que la communauté ne naît que si elle inspire « le sentiment d'une appartenance commune », ce que ne garantit en rien la « communauté de langue » ou le lien du sang par exemple²⁵. Ensuite, Weber distingue la communalisation de la « sociation », définie comme « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité se fonde sur un *compromis* d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une *coordination* d'intérêts motivée de la même manière »²⁶. Il souligne en outre que « la grande majorité des relations sociales ont *en partie* le caractère d'une communalisation, *en partie* celui d'une sociation »²⁷. Et il précise : « N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but [...], *peut* faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté ». Enfin, prenant l'exemple de la langue, il avance que « c'est seulement avec l'opposition consciente à des tiers que se produit chez ceux qui parlent une langue commune une situation analogue, un sentiment de communauté et des sociations dont le fondement conscient d'existence est alors la communauté de langue »²⁸.

À partir de là, deux questions au moins méritent d'être posées concernant l'intégration européenne et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe. La première apparaîtra sans doute comme un retour en arrière dans la discussion : si l'intégration politique de l'Europe « *peut* faire naître des valeurs sentimentales », est-il pour autant nécessaire (et souhaitable) que cela soit le cas ? Si l'on préfère : est-on bien certain que l'absence de tels sentiments soit dans ce cas préjudiciable à la légitimité de l'entité politique ? D'autant plus – ce serait la seconde question – si la naissance d'une appartenance et donc d'une communauté affective de ce type ne peut se faire que par le biais de « l'opposition consciente à des tiers », à travers laquelle les « qualités », la « situation » ou le « comportement » perçus comme communs en viennent à définir la communauté selon Weber.

Par où l'on en revient à la vaste question de « l'Autre » et du conflit, thématiques que l'on retrouve tant chez Simmel²⁹ que chez Elias. Au niveau

24. WEBER M., *Économie et société. I/ Les catégories de la sociologie*, (traduit de l'allemand par J. Freund et al.), Paris, Pocket, 1995 (1^{ère} édition allemande 1921), p. 78.

25. *Ibid.*, p. 80-81.

26. *Ibid.*, p. 78.

27. *Ibid.*, p. 79.

28. *Ibid.*, p. 81.

29. SIMMEL G., *op. cit.*, p. 328-339.

national, le rôle intégrateur des conflits armés ne fait, rétrospectivement, guère de doute. Comme l'ont montré de nombreux travaux de sociologie historique³⁰, non seulement l'émergence des premiers États modernes mais aussi le développement ultérieur des États-nations ont eu la guerre et l'impôt comme principaux « moteurs », ces deux facteurs entretenant entre eux une solidarité profonde. Cela dit, un auteur comme Elias, s'il s'accorde avec Simmel pour considérer l'opposition à l'autre et le conflit armé comme favorisant le sentiment d'appartenance, ne concède pas que ce soit le conflit seul, en soi, qui définit ou rend possible ce sentiment et légitime qu'on sacrifie sa vie pour défendre la communauté qu'il désigne. La nation, nous dit Elias, le sentiment d'appartenir à un État, résulte bien plutôt de la démocratisation politique qui s'opère au XX^e siècle à travers l'extension du suffrage³¹. C'est pour lui la représentation parlementaire qui conditionne l'intégration des citoyens dans l'organisation de l'État ; c'est avec elle que l'État devient pour la plupart de ses membres une « unité du nous » et cesse d'être un groupe de dirigeants dont on parle à la troisième personne du pluriel. Autrement dit, ni les frontières, fussent-elles « toujours psychologiques »³², ni les guerres, chaudes ou froides, n'ont « suffi » à faire naître la conscience de soi de cette communauté particulière qu'est la nation démocratique, sur laquelle se fonde de toute évidence l'intégration européenne au stade ultérieur.

Plus précisément, suivant Elias, la représentation et la participation politiques démocratiques apparaissent comme les éléments qui distinguent une nation – et peut-être l'Union – d'autres formes de communautés politiques. Mais la nation – et peut-être l'Union – recèlerait néanmoins des traits communs avec les autres formes de communauté politique, voire de communauté « tout court » : comme toute communauté humaine, elle se construirait *aussi* dans le rapport et l'opposition à d'autres. Si, comme chez Weber et Simmel, la communauté renvoie chez Elias au sentiment d'appartenance, elle renvoie donc également aux affects et aux émotions. Comme c'est ce problème qui me semble en définitive le plus obscur dans nombre de débats, je m'y arrêterai pour finir en me centrant sur les propositions léguées par la sociologie historique d'Elias, qui présente l'avantage de relier les différentes questions auxquelles on s'intéresse ici.

En réalité, les affects ne représentent dans les travaux d'Elias qu'une facette d'un objet bien plus vaste : la « civilisation »³³. Dans ce cadre, cette

30. Parmi les principaux, on peut citer TILLY C., *Coercition, Capital, and European States. AD 990-1990*, Cambridge, Blackwell, 1990 et ANDERSON P., *Lineages of the Absolutist State*, London, New Left Books, 1974.

31. ELIAS N., « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' », *op. cit.*, 1991, p. 270.

32. SIMMEL G., *op. cit.*, p. 605.

33. Par son titre, *Über den Prozess der Zivilisation*, l'ouvrage majeur de la sociologie d'Elias – publié de justesse à Bâle en 1939 alors que l'auteur se trouve en exil à Londres – résume ainsi toute l'ambition de l'œuvre. Partiellement traduit en français (par Pierre Kamnitzer), il paraîtra chez Calmann-Lévy sous la forme de deux livres séparés : *La civilisation des mœurs* (1973) et *La dynamique de l'Occident* (1975).

sociologie assigne toutefois une place de choix à la question de leur évolution dans l'histoire de l'Occident moderne et s'intéresse en outre au passage de la « configuration », fondée sur « l'interdépendance sociale », à la communauté, vécue et définie comme telle à travers le sentiment d'appartenance et qui implique l'identification d'un « nous » par des « je » toujours déjà pris dans d'autres « nous ».

Pour Elias, l'on peut dire que chez l'homme la communauté affective est première. Première au sens où un être humain n'est qu'un corps s'il n'a pas entretenu dès sa naissance des relations « purement affectives » à d'autres êtres humains³⁴. Mais sont en même temps premières, dans les parcours des individus vivant en groupes, d'autres relations de dépendance, biologiques et économiques par exemple. Il existerait ainsi des relations d'interdépendance purement affectives, sans lesquelles l'individu ne peut *vivre* en tant qu'être humain, et, plus lointaines et impersonnelles, des relations d'interdépendance sans lesquelles il ne peut tout simplement pas *survivre*. Ces configurations d'interdépendances de divers types ne sont pas forcément des communautés : dans le chef de ceux qu'elles relie, toutes n'entraînent pas le développement d'un sentiment d'appartenance supposant la conscience de leur importance.

Ce sentiment, le plus souvent, ne serait donc pas *fondé* sur de « purs affects ». L'appartenance communautaire serait néanmoins doublement associée au développement de liens ou de représentations à composante affective sur lesquels elle fait fond et qu'elle favorise en retour. Cela dit, il serait illusoire de vouloir définir une fois pour toutes ces affects. Poser qu'ils sont, à l'instar des interdépendances dont ils ne sont finalement qu'un aspect, bien plus nécessaires à la vie de l'être humain qu'à celle de tout autre animal social n'implique en rien que les choses soient figées. Les affects et surtout leur portée varient selon les sociétés et à travers les âges et leur transformation est précisément au cœur du « processus de civilisation » d'Elias.

Dans *La dynamique de l'Occident*, l'émergence de l'État occidental moderne se voit ainsi étroitement associée à une relative pacification de l'espace social. Ces deux processus connexes ne fondent pas pour autant la communauté politique moderne. Ils signent seulement l'acte de naissance d'« unités de survie » à l'intérieur desquelles on s'entretient moins. Or le développement d'une communauté d'appartenance correspondant à l'État nécessite bien plus que la sécurité physique et juridique garantie par la loi. Le sentiment ou la conscience de soi qu'elle implique est par ailleurs irréductible à un sentiment tel « l'amour ». En outre, ce lien d'identification n'a

34. ELIAS N., *La solitude des mourants*, (traduit de l'allemand par S. Muller), Paris, Christian Bourgeois (réédition Pocket), 1987, p. 12.

pas sa source ultime en une communauté de langue, de culture, d'origine ethnique ni même d'histoire ou de destin. Il faut en effet attendre plusieurs siècles pour qu'avec la démocratisation (des institutions politiques entre autres) se développe un sentiment national largement partagé, mais qui ne fait pas disparaître les différences culturelles ou les conflits d'intérêts entre les divers groupes qui en viennent à s'identifier à l'État-nation lorsqu'ils sont enfin « intégrés » : par principe associés à son gouvernement par le biais du suffrage universel et des partis de masse.

Le sentiment d'appartenance qui fonde donc la communauté politique – en tout cas celle-là – ne supprime ni les clivages ni les antagonismes. Comme toute communauté, la nation entretient cependant un *habitus* spécifique qui, s'il cristallise les représentations et les pratiques, se transmet en évoluant. Cette notion d'*habitus* comporte alors l'idée d'une certaine continuité du sentiment communautaire, mais non celle de sa permanence, puisqu'il n'existe pas en dehors des individus qu'il concerne. Elle contient donc en même temps l'idée de changement, mais non de celle de rupture : c'est à l'échelle des générations, voire des siècles, que se modifient structurellement le sentiment d'appartenance à la communauté politique et l'*habitus* qui lui donne vie.

Conclusion

Pour faire retour sur notre propos de départ, voilà ce qui expliquerait les difficultés d'une intégration politique au-delà des nations : si « réaliste » qu'elle soit eu égard à la réalité d'interdépendances désormais planétaires, face à la prégnance des *habitus* nationaux, une intégration de cet ordre apparaît paradoxalement comme une utopie abstraite empreinte de naïveté³⁵. C'est que les communautés ou les sentiments d'appartenance sont toujours « en retard d'une guerre », au sens littéral jusqu'ici. C'est quand l'État-nation est de fait dépassé par la guerre mondiale que le sentiment national apparaît le plus fort ; c'est quand l'Europe ne saurait plus seule peser sur l'avenir du monde ni même de ses peuples que pointe enfin la question de son intégration sociale et politique.

Il serait pourtant dans l'histoire une autre tendance lourde qui, par-delà de multiples et profondes régressions, affecte la définition de la communauté politique : l'extension progressive de la capacité de s'identifier à un autre de plus en plus éloigné et de plus en plus différent par le biais de la

35. ELIAS N., « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' », *op. cit.*, 1991, p. 295.

répulsion accrue éprouvée à l'égard de ses souffrances³⁶. L'intégration politique à venir peut bien nourrir – et tout à la fois s'appuyer sur – une identification émotionnelle de plus en plus englobante de ce type. Elle ne saurait cependant s'y réduire, sous peine d'en rester à une simple extension des affects d'appartenance, *in fine* toujours exclusifs d'un « Autre », et de se voir vouée à l'échec, faute de combattants. Dans *La solitude des mourants*, où affleure à chaque page toute l'humanité d'Elias, celui-ci fait ainsi l'éloge d'un rationalisme bien compris. Comme en dernière instance, il nous invite à penser que ce sont aussi des émotions, des sentiments et des affects qui entravent la reconnaissance par les Européens des liens qui les unissent, et les unissent aux « autres ».

36. Voir notamment ELIAS N., *Studien über die Deutschen. Machtkämpfe und Habitusentwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*, Frankfurt-am-Main, Suhrkamp, 1989.